

Grève des débardeurs

voté pour ne pas débrayer. Il est certain qu'à eux seuls, ils ne règlent pas le problème, mais cela est un élément encourageant, un obstacle de moins, et un bon signe dans le conflit qui sévit dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Madame le président, on a fait état dans les journaux et dans différents milieux d'injonctions qui ont été prises et qui ont produit des résultats. En fait, une injonction a été prise à Québec la semaine dernière, et il a été possible à la suite de cette injonction de sortir des quantités importantes de grains qui étaient entassés dans le port de Québec.

Je dois mentionner que demain d'autres injonctions doivent être demandées à Trois-Rivières et à Montréal, et je dois assurer les honorables députés que, dans les discussions que j'ai eues aujourd'hui avec le président de l'UPA, j'ai insisté sur le fait que l'UPA, par ses membres, pourrait prendre des injonctions et devrait en tout cas essayer de faire comprendre aux débardeurs en cause dans cette grève qu'il y a urgence et qu'ils devraient démontrer un côté humanitaire pour permettre aux meuniers d'aller prendre les approvisionnements dont ils ont grandement besoin. Cette question a été discutée avec le président de l'UPA, et nous devons communiquer ensemble au cours des prochains jours pour voir ce qui résultera de ces prochaines démarches.

Par ailleurs, je dois rappeler, en répondant aux accusations complètement sans fondement du député de Joliette, que le gouvernement a mis sur pied un service par lequel des wagons-trémies sont chargés à Thunder Bay pour amener les grains dans l'Est du Canada. Au fait, 59 wagons-trémies ont été chargés aujourd'hui même et sont maintenant en route vers l'est du Québec. Des démarches prises par le gouvernement ont permis d'assurer une garantie de 300 wagons-trémies du Canadien National à Thunder Bay pour l'usage exclusif du grain en direction de l'Est du Canada.

Le Canadien National et le Canadien Pacifique ont assuré la disponibilité de 200 wagons-trémies pour d'autres points plus avancés dans l'Est du Canada, de telle sorte que je peux affirmer que, grâce à l'initiative du gouvernement et en particulier au travail qui a été fait au cours des derniers jours pour pallier cette situation, il est tout à fait faux de prétendre, comme le député de Joliette veut le laisser croire, que le gouvernement ne s'est pas occupé d'essayer de pallier cette difficulté, tout en respectant ce droit fondamental qui est celui des débardeurs qui font une grève légale dans les ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.

● (2110)

Une voix: Les producteurs agricoles ont des droits eux aussi.

M. Ouellet: J'entends un honorable député dire que les producteurs agricoles ont des droits aussi. Cela est évident, madame le président, et je ne connais pas un seul député qui ne reconnaisse pas des droits aux producteurs agricoles. Je pense que cette question n'est pas en jeu. On n'a pas à faire une série de discours pour rendre hommage aux agriculteurs. Je pense que nous sommes tous d'accord pour le reconnaître.

Je pense que l'action du gouvernement dans toutes ses mesures agricoles au cours des dernières années a carrément et amplement démontré jusqu'à quel point celui-ci, dirigé par notre premier ministre (M. Trudeau), a fait des efforts afin de mieux comprendre et aider les agriculteurs du Canada.

[M. Ouellet.]

J'irai même plus loin et je dirais, madame le président, que le gouvernement est pleinement conscient de la situation. Le premier ministre disait hier qu'il y a toujours un moment dans une grève où il faut peser l'intérêt public contre le droit à la grève. Le gouvernement et le conseil des ministres sont présentement en train d'examiner cette question. Au moment où je parle, madame le président, je ne crois pas qu'on ait le temps de légiférer pour forcer le retour au travail des débardeurs dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Je pense que si le droit de grève est un droit qui doit avoir une certaine signification, si ce droit doit avoir une certaine valeur pour les travailleurs au Canada, il faut quand même donner à ceux à qui on l'a donné le temps et la possibilité de l'exercer.

Une voix: Vous ne faites rien.

M. Ouellet: Je dois dire certaines choses à l'honorable député qui, je pense, voudrait qu'on retire ce droit de grève, parce qu'il nous a dit de prendre nos responsabilités sans préciser d'aucune façon comment on pouvait régler cette grève sinon en forçant le retour au travail des travailleurs.

Je pense, madame le président, que le ministre du Travail (M. Munro) et le ministre de l'Agriculture, en étroite collaboration, surveillent au jour le jour la situation afin de s'assurer que les droits des uns n'aient pas de conséquences désastreuses sur les droits des autres. Lorsque le temps sera venu d'agir de façon plus draconienne, s'il le faut, le gouvernement ne se soustraira pas à ses responsabilités. Il l'a fait à plusieurs occasions à la Chambre en présentant une loi pour forcer le retour au travail des grévistes. Mais on ne peut agir à la légère chaque fois qu'un conflit germe quelque part et que cela cause certaines difficultés.

Les producteurs agricoles de l'Est du Canada sont aux prises avec des problèmes. J'ai énuméré une série de mesures prises par le gouvernement afin de pallier ces problèmes. Je suis confiant que ces mesures sont, seront et demeureront applicables, et qu'on n'aura pas besoin de légiférer pour retirer un droit de grève à des travailleurs légalement en grève.

[Traduction]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Madame l'Orateur, ces débats du mercredi soir se répètent malheureusement un peu trop souvent.

Des voix: Bravo!

M. Peters: Cela montre bien qu'il y a une foule de problèmes dont le gouvernement ne s'occupe pas jusqu'au jour où ils se posent de façon dramatique, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Peters: J'ai écouté attentivement le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) prendre la défense du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). C'est ce qui s'appelle changer son fusil d'épaule! Je crois que rien que pour cela, le débat de ce soir nous en donne pour notre argent. Le ministre a reconnu qu'il y avait certains problèmes et qu'il fallait que le gouvernement prenne des mesures d'exception pour y faire face.

Je suis heureux que le député de Bellechasse (M. Lambert) et le député de Joliette (M. La Salle) aient proposé cette motion qui, je le crois, montre de toute évidence que le gouvernement laisse s'envenimer les problèmes jus-